Master 2 Droit - Parcours : Juriste conseil de l'action publique

M JCAP (2e année en apprentissage)

Certifiante | Contrat appr. | Contrat pro. | Formation continue

Réf. : 25180361F — Mise à jour : 29 septembre 2026

Organisme responsable : **UNIVERSITE BRETAGNE SUD - SFPA**

Présentation de la formation

Objectifs

La seconde année de master approfondit la formation juridique des étudiants en droit des collectivités territoriales. Cette spécialisation permet l'acquisition, par les étudiants, des outils nécessaires à l'appréhension des risques pour les collectivités territoriales, les agents territoriaux et les élus locaux. En effet, en raison du développement de la décentralisation, ceux-ci sont confrontés à une multiplication des litiges. Les collectivités territoriales sont ainsi de plus en plus nombreuses à se doter d'un département juridique interne ou à faire appel à des cabinets d'avocats.

Programme

M2 Juriste conseil des collectivités territoriales

Semestre 3

UE 1 - Contentieux public général

UE 2 - Action économique et sociale locale

UE 3 - Enjeux nationaux, européens et internationaux

UE 4 - Actes juridiques locaux

UE 5 - Pratiques d'intégration professionnelle

UE 6 - Communication professionnelle

Semestre 4

UE 1 - Vie politique locale

UE 2 - Contentieux des personnes

UE 3 - Urbanisme, aménagement et biens publics

UE 4 - Module recrutement

UE 5 et 6 - Pratiques d'intégration professionnelle

Stage et mémoire professionnel

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée	Niveau de sortie
Sans niveau spécifique	**Niveau Master, ingénieur - Bac +5 et plus**

Liste des certifications

Master mention droit

Code RNCP : 38158

Métiers associés

K1901 — Aide et médiation judiciaire

K1902 — Collaboration juridique

K1903 — Défense et conseil juridique

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2091096S	Présentiel	Vannes	01/09/2026	31/08/2027
2273373S	Présentiel	Vannes	01/09/2026	31/08/2027

Source : GREF Bretagne #25180361F